

Coronavirus. Les gymnases et les piscines resteront ouverts pour les mineurs en clubs



Les piscines et gymnases resteront ouverts aux mineurs qui pratiquent en clubs. Archives Ouest-France

Le ministère des Sports a annoncé, vendredi, que les gymnases et les piscines resteraient ouverts pour les mineurs qui pratiquent en clubs et associations. De quoi soulager le sport amateur, après les annonces du ministre de la Santé, Olivier Véran, mercredi.

Les gymnases et les piscines vont rester ouverts pour les mineurs qui pratiquent en clubs et associations, un petit soulagement pour le sport amateur tétanisé depuis mercredi soir par la perspective d'une fermeture totale des équipements. L'annonce a été faite par le ministère des Sports, à l'issue d'une réunion vendredi matin avec l'ensemble du monde sportif.

Mercredi soir en effet, le ministre de la Santé Olivier Véran [avait annoncé la fermeture des salles de sport et des gymnases dans la dizaine de villes françaises](#) en zone d'alerte renforcée : Paris, Lille, Toulouse, Saint-Etienne, Rennes, Rouen, Grenoble, Montpellier, Bordeaux, Lyon et Nice. L'annonce avait fait l'effet d'une douche froide dans le monde du sport amateur, qui depuis la rentrée reprenait fébrilement après le long arrêt dû au confinement, suivi d'une timide reprise juste avant les grandes vacances.

« **Panique** » et « **coup de bambou pour une partie de nos clubs** », glissait alors Denis Lafoux, directeur général de la fédération des clubs omnisports, alors que la baisse du nombre de licenciés est estimée entre 20 et 30 % par l'Agence nationale du sport (ANS). Cruelle ironie, le matin même de cette annonce, à l'occasion de la journée nationale du sport scolaire, « **sous le thème de la santé et de la reprise d'activité** », Jean-Michel Blanquer (Éducation) et Roxana Maracineanu (Sports) faisaient un déplacement sur le sujet.

Les adultes en extérieur seulement

Depuis la rentrée, la ministre des Sports, désormais sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, ne ménageait pas ses efforts pour expliquer que les clubs respectaient bien les protocoles sanitaires et qu'il fallait reprendre une activité sportive. Par ailleurs, l'affirmation du ministre de la Santé selon laquelle gymnases et salles de sport (les salles de fitness demeurent fermées) étaient « **des lieux de contamination importants** » a eu du mal à passer.

« **On fait tout pour avoir une bulle autour de l'entraînement, le protocole est beaucoup plus sécurisé qu'en terrasse** », explique ainsi Nicolas Rougon, le président du club « Paris Lutte Olympique », sport de contact par excellence et qui n'a enregistré aucun cas de coronavirus chez ses pratiquants.

Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, présidente de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT, fédération omnisports), qui trouvait qu'une fermeture totale était « **un non-sens complet** », était un peu soulagée après l'aménagement annoncé vendredi pour les mineurs. « **C'est un mieux, mais il y a aussi la pratique adulte** », explique-t-elle.

Pour les pratiquants adultes en club, de même que pour les sportifs du dimanche qui font des longueurs en dilettante, ce sera terminé, pour au moins 15 jours. Ils seront cantonnés à faire du sport en extérieur, toujours dans la dizaine de villes en « alerte renforcée ».

Exception pour le haut niveau

Seuls adultes à pouvoir poursuivre une activité : les sportifs de haut niveau, comme ceux de l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) ou les

étudiants en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Vendredi dans la matinée, le ministère de l'Éducation avait indiqué que tous les élèves français allaient continuer d'avoir des cours d'éducation physique et sportive (EPS). Mais tous les aménagements ne sont pas encore connus, des discussions sont en cours entre les préfetures et les collectivités. « **D'après le protocole national, on est ouvert mais on attend le protocole parisien** », expliquait jeudi soir une maître-nageuse à un adulte qui n'y voyait pas très clair dans les annonces du gouvernement et s'inquiétait de savoir si le cours de natation se poursuivait.

Malgré cette inflexion, en pleine période d'inscription, qui dure généralement jusqu'aux vacances de la Toussaint, les clubs et les associations sportives continuent d'être durement touchés. « **Certains clubs nous font part de leurs difficultés à constituer une équipe, et donc à participer à un championnat** », explique-t-on chez Cosmos, représentant employeurs et entreprises du sport.

Arthur PINEAU.